



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

7 juin

Pensée de sainte Louise : “Notre esprit intérieur doit être, ce me semble, de nous entretenir dans le souvenir habituel de la sainte présence de Dieu, l’adorant à toutes les heures et faisant des actes d’amour vers sa bonté.”

En 1627, à Paris, l’approbation de la Congrégation de la Mission par le roi ayant déplu aux curés de la capitale, ceux-ci chargent leur syndic, Etienne Le Tonnelier, curé de *Saint-Eustache*, de présenter leurs revendications au Parlement, avant l’entérinement des Lettres royales. Les curés parisiens demandaient des garanties contre les empiètements possibles de la nouvelle Société religieuse et en particulier que les Prêtres de la Mission « renoncent à tout emploi dans les paroisses et églises de toutes les villes du royaume » et n’entrent dans aucune église « que par mission expresse de l’évêque du diocèse » et avec la permission du curé. En fait, les Prêtres de la Mission avaient souscrit d’avance à ces conditions déjà consignées dans le contrat de fondation. Dans les premiers jours de mai ou les premiers jours de juin 1627, le Parlement, moins soupçonneux que les curés de Paris, ordonna l’enregistrement des Lettres d’approbation (1).

En 1656, dans la Conférence aux Premières Sœurs, tenue la veille, saint Vincent fait remarquer : “Voyez le bonheur de celles qui ne tiennent à rien : elles sont toujours contentes, ne craignent rien et vont toujours la tête levée par le grand chemin de la vertu. Si elles rencontrent quelque difficulté, elles ne perdent pas courage, d’autant qu’elles se confient en Dieu et disent : “Dieu est mon Tout. Dieu est mon Créateur et toute mon Espérance. Il ne permettra pas que j’aie plus de mal que je n’en pourrai supporter”. Voilà un grand bonheur pour une âme qui n’a aucune attache qu’à Dieu seul”.(R)

En 1871, le Père Etienne fait route de *Bruxelles* à Paris. L’armée prussienne, poursuivant son avance victorieuse, après la capitulation de *Sedan*, le supérieur général prévoyait qu’il allait être dans l’impossibilité de communiquer pendant quelque temps avec les autres maisons de la Compagnie. Il avait donc quitté Paris et s’était réfugié à Bruxelles. Pendant les quatre mois du terrible siège que subit Paris, et auxquels succédèrent les semaines révolutionnaires de la Commune, c’est M. Vicart, premier assistant, qui avait assuré la direction des missionnaires et des Sœurs de la Capitale (2).

En 1949, à *Dax*, mort de M. Albert Blanc. Entré dans la petite Compagnie à l’âge de vingt ans, le 10 avril 1898, il partait quatre ans après pour l’Amérique du Sud. Il fut ordonné prêtre à *Quito*. *L’Equateur*, puis le *Chili* seront le champ d’action de ses vingt-cinq premières années de sacerdoce. Rentré en France en 1927, il enseigne tour à tour dans les grands séminaires de *Verdun*, d’*Evreux*, de *Montauban*. En 1946, il est détaché comme professeur d’écriture sainte à *Agen*. Faisant allusion à ce dernier poste, il avouera quelques heures avant sa mort : « Je crois pouvoir le dire sans aucune vanité, j’y ai fait aimer la Congrégation. » Cet aveu n’étonne pas, quand on songe que toute la carrière professorale de M. Blanc a été une quête ardente de la vérité. Les six derniers mois de sa vie, à l’infirmierie de *Dax*, furent des mois douloureux pour son corps, mais, pour son âme, une belle ascension dans la souffrance. Avec vaillance, il répétait comme un refrain : « Amen. Alleluia », ou bien : « Je ne savais pas qu’il fût si doux de mourir » (3).

(1) Coste, I, pp. 182-183.

2) Rosset : *Vie de M. Etienne*, pp. 522-526.

3) *Annales*, t. 114-115, pp. 156-161.